

Comment suivre un diplôme?

Quels sont les diplômes préparés au centre Cnam Paris ?

Les diplômes nationaux pour lesquels le Cnam a reçu une habilitation par le Ministère de l'éducation nationale : DUT, Licences, Masters, Doctorat, Diplômes d'ingénieur. Ces diplômes sont enregistrés de droit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Les titres enregistrés sur demande au RNCP après une instruction réalisée par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP).

Les diplômes d'établissements: certificats professionnels, certificats de compétences et certificats de spécialisations, MBA, bachelor ou les mastères spécialisés. Consultez [le panorama de notre offre de formation](#).

[Consultez le catalogue complet de nos formations](#).

Nous rencontrer pour parler de votre projet professionnel

Besoin de conseil, d'information ou d'orientation? Venez nous rencontrer à la fabrique des compétences, accès 17, 292 rue Saint-Martin, 75003 Paris. La fabrique des compétences est ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.

ATTENTION : en raison des restrictions actuelles, la Fabrique des compétences ne reçoit que sur rendez-vous. [Cliquez ici pour en savoir plus sur la prise de rendez-vous](#).

Nous continuons également de vous informer et de vous conseiller à distance. [Cliquez ici pour en savoir plus sur les réunions d'information collectives à distance](#).

Suivre une formation longue ou courte ?

La construction de votre projet professionnel est une opération qui demande, étape après étape, de la réflexion, du temps et de l'investissement personnel.

Il est important de travailler autour de son projet personnel et professionnel : ses intérêts, les compétences acquises et mises en oeuvre à prévoir sur un terrain professionnel, de savoir quel métier l'on souhaite exercer et de recueillir toutes les informations nécessaires pour cerner ses attentes, et de choisir in fine votre formation.

Ainsi dans la construction de votre projet professionnella **notion du temps/durée de la formation est un paramètre primordial.**

Choisir une formation courte

Les certifications ou titres à finalité professionnelle enregistrées au RNCP sont classées par niveau (niveau I : cadre supérieur, niveau II : cadre opérationnel, niveau III : technicien supérieur) et par spécialité disciplinaire ou professionnelle reconnus par l'Etat et les partenaires sociaux.

Certificat professionnel, de compétences, de spécialisation
Titre professionnel

Choisir une formation longue

Les diplômes nationaux (Licence Master Doctorat /LMD), les diplômes d'ingénieur et diplômes d'établissement. Ce sont des formations type LMD ou des formations propres à l'établissement de niveau bac +2 à bac + 5 qui ont des conditions d'accès et des modes d'organisation spécifiques:

Licence, master, doctorat (voie générale ou professionnelle)
Magister
Mastère spécialisé
MBA



Les licences professionnelles et masters sont soumis à candidature. Vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne directement pour ces formations. **Il faut contacter impérativement l'équipe pédagogique en charge de la formation.**
Les contacts sont indiqués sur chaque fiche formation.

Consultez nos diplômes

[par métier](#)

[par domaine de formation](#)

Instituts du Cnam

Afin de répondre aux besoins de certains secteurs d'activités ou de certains métiers, le Cnam a créé des instituts. **Votre formation est peut-être dispensée par un institut.** Vous pouvez également vérifier cette information, indiquée sur les fiches formations (**onglet "informations pratiques", "contacts"**).

Pré-requis exigés pour l'entrée en formation

Attention: il est recommandé de **vérifier les pré-requis du diplôme** auquel vous souhaitez avoir accès. Cette étape est indispensable pour vous positionner.

Si vous n'avez pas le niveau et/ou le diplôme requis pour accéder à la formation et si vous avez au moins trois années d'expérience dans le domaine visé par le diplôme, pensez au dispositif de [la validation des acquis](#) (VAE).

Concernant les diplômes étrangers:

Il n'existe pas de principe juridique d'équivalence. La demande est réalisée par le biais de [la validation des enseignements supérieurs](#) (VES).

Vous devez également demander une attestation de comparabilité de votre diplôme. La demande se fait directement en ligne sur <http://www.ciep.fr/>

Coût des formations

[Tarifs individuels 2020-2021](#)

[Tarifs tiers-financier 2020-2021](#)